

CONTRAT DE BAIL

Entre le soussigné

Monsieur.....

FOFANA MOUSSA

Domicilié à NUEKOUÉ

en sa qualité de Bailleur.

Et... AKORA KOUAKOU LAZARE

à... NUEKOUÉ

domicilié

En sa qualité de locataire.

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1

Monsieur..... FOFANA MOUSSA

qui met en location son local situé au quartier

KOKOMAN MARCHE

usage..... COMMERCIAL

A

Monsieur..... AKORA KOUAKOU LAZARE

A

ARTICLE 2

Le loyer mensuel est de

..... trente mille (30 000FCFA)

ARTICLE 3

Le bailleur est tenu de respecter l'engagement pris par lui ou son représentant.

ARTICLE 4

Le présent contrat a une durée

de..... INDETERMINÉE

tacite reconduction.

Renouvelable par

ARTICLE 5

Tout litige révélant du présent contrat fera l'objet d'un règlement à l'amiable en cas d'impossibilité il sera porté devant les juridictions compétentes.

ARTICLE 6

Le présent contrat prend effet à compter

du... 30 MARS 2021

LE BAILLEUR



LE LOCATAIRE



SERVICE
KORA KOUAKOU LAZARE
Cel: 07 79 06 32 53